

Mairie de Gy 164, rte de Gy 1251 GY

Tél. 022.759.15.33 - Fax 022.759.13.65 - Courriel: info@gy.ch - Site: www.mairie-gy.ch

Ouverture au public:

lundi et mardi: 08h30 à 11h00 / jeudi: 16h00 à 19h00 ou sur rendez-vous



Incivilités et déprédations

Depuis plusieurs semaines, force est de constater que notre village subit lui aussi des dommages et des incivilités de différentes natures: sabotages de la barrière de la douane empêchant sa fermeture, dépôts d'objets encombrants dans la déchetterie « poste » en dehors des jours de ramassage, porte vitrée abîmée sous le préau couvert de l'école, jeunes gens en état d'ébriété en journée sur la place de jeux.

De plus, un nombre croissant de crottes de chien a été constaté, notamment sur l'esplanade herbeuse des immeubles Gyvi, et ceci malgré la mise à disposition gratuite de sacs et la pose de poubelles publiques en nombre suffisant.

Ces comportements démontrent un manque de respect évident des biens publics, pénalisent financièrement notre commune et péjorent notre cadre de vie.

Les nouvelles prérogatives de la police municipale permettent de réprimander ces agissements.

Vous pouvez transmettre vos observations et constatations au 022.752.52.52 ou à notre secrétariat.



Animation parascolaire



Le Groupement Intercommunal pour l'Animation Parascolaire nous informe que les **inscriptions pour le restaurant scolaire 2015-2016** pour les écoles de Gy, Presinge et Jussy auront lieu

Samedi 30 mai 2015
de 8h à 12h
et
mercredi 3 juin 2015
de 16h à 20h

à la salle des fêtes de la commune de Jussy, route de Jussy 312.

IL NY AURA PLUS D'INSCRIPTIONS A LA RENTREE.

Info: www.giap.ch



Concert de Printemps à Gy

Samedi 25 avril 2015 dès 20h

KAW SISSOKO TRIO

(world jazz: fusion entre musique traditionnelle du Sénégal et du Mali, avec rythmes et tonalités contemporaines)

Kaw « Dially Mady » Sissoko (chant, kora),
Rocco Casino Papia (guitare, chant),
Tommy Ruggero (percussion, chant)

à l'Arrêt d'Bus Tea-room -Rte de Gy 115

(petite restauration dès 18h30, entrée libre
...chapeau pour les artistes à la sortie)

organisation: L'ARRÊT D'BUS

Travaux forestiers le long des routes cantonales



Le service de la maintenance des routes cantonales est chargé de garantir la sécurité des installations routières et, dans ce cadre, en collaboration avec le service des forêts et des habitats riverains, il assure la surveillance des forêts situées à proximité.

Une analyse a démontré, sur plusieurs parcelles, la présence d'arbres jugés

dangereux pour les usagers de la route et une intervention s'avère nécessaire pour sécuriser lesdits arbres.

Ainsi, ce service procédera à **diverses interventions de sécurisation le long des routes cantonales,**

du 9 mars
au 10 avril 2015,

en accord avec les propriétaires des parcelles forestières concernées.

Bien que tout soit mis en œuvre pour limiter le bruit, des nuisances sonores peuvent subsister. Le service de la maintenance des routes cantonales présente à l'avance ses excuses aux riverains pour la gêne occasionnée et les remercie de leur compréhension.

Perte, vol ou destruction de documents d'identité

Dès le **1er mars 2015**, l'office cantonal de la population et des migrations (OCPM) n'enregistre plus de déclaration de vol, de perte ou de destruction de documents d'identité.

Cette tâche incombe exclusivement à la police cantonale, laquelle délivre une attestation permettant aux citoyens d'obtenir ensuite leur nouveau document d'identité auprès de l'OCPM.

L'attestation coûtera 30 francs et sera délivrée **dans les lieux suivants**:

- Service cantonal des objets trouvés, des évacuations et du garde-meuble
- Service de délivrance de documents au public
- Poste de police de l'aéroport

Les adresses, numéros de téléphone et heures de réception sont disponibles sur le site de la commune, au secrétariat de la mairie ou sur le site de l'Etat:

<http://www.ge.ch/passeports/perte-ou-vol.asp>

Ce changement est induit par la modification du règlement cantonal relatif aux documents d'identité des ressortissants suisses (RDID), entrant en vigueur le 1er mars 2015, dont l'article 10 stipule que le titulaire d'un document d'identité doit obligatoirement annoncer à la police le vol, la perte ou la destruction dudit document.

Recrutement en direct - apprentissage

La prestation « Recrutement en direct » est ouverte à toute personne intéressée par un apprentissage. Elle donne la possibilité d'entrer directement en contact avec une entreprise formatrice et de faire valoir son intérêt et sa motivation.

Pour les entreprises, c'est le moyen de rencontrer des candidat-e-s en vue d'un engagement et de rappeler les exigences de la formation.

Pour les apprenti-e-s, les recrutements en direct sont en libre accès, sans inscription préalable.

Lieu:

Cité des métiers du Grand Genève - rue Prevost-Martin 6 - 1205 Genève

Quand:

de 14h à 17h
les mercredis 25 mars/
15-22-29 avril/
6-20-27 mai/
3-10-17-24 juin/

1-8 juillet et le lundi 17 août 2015

Prendre:

CV, lettre de motivation, bulletins scolaires et certificats de stage éventuels.

Consulter:

www.citedesmetiers.ch/geneve

Rubrique AGENDA pour connaître la liste des entreprises présentes.



Agenda

- 01.04. **Bibliobus**
(14:00 - 15:15
place de la Mairie)
- 02.04. **Vacances au scolaires de**
- 12.04. **Pâques**
- 16.04. **Conseil municipal**
(présentation des comptes)
- 19.04. **Elections communales genevoises**
- 25.04. **Concert de Printemps à L'Arrêt d'Bus**
- 29.04. **Bibliobus**
(14:00 - 15:15
place de la Mairie)
- 03.05. **Marathon de Genève à Gy**
- 09.05. **Marche pour la Ligue genevoise contre le cancer à Gy**
- 30.05. **Inscriptions pour et le restaurant**
- 03.06. **scolaire**

Cinécivic - Edition 2015 - TOI ET LA DEMOCRATIE !



CinéCivic est un concours organisé par la chancellerie d'Etat. Il est destiné à récompenser des **films et/ou affiches** réalisés par des jeunes de 15 à 25 ans **domiciliés ou scolarisés dans le canton de Genève** et dont le message incite les jeunes à utiliser leurs

droits civiques et à participer aux votations et élections.

Deux catégories d'âge sont définies:

- 15 à 18 ans
- 19 à 25 ans

Les projets vidéo ou d'affiches peuvent être individuels ou présentés par un groupe (maximum trois personnes). Dans ce dernier cas, le ou la plus âgé-e représentera le groupe et ils se

partageront, le cas échéant, le montant du prix.

Trois prix pour les films et un prix pour les affiches!

Délai de remise des films et des affiches:

mercredi 17 juillet 2015 à midi.

Règlement, inscription et autres informations:

www.cinecivic.ch

ou sur Facebook, Twitter, Instagram

CONGES DE PÂQUES: Levée des déchets

Déchets ménagers et compost:

Mardi 7 avril 2015 (pas de levée le lundi 6 avril)

Encombrants:

Mercredi 8 avril 2015

Papier:

Lundi 13 avril 2015 (pas de levée le lundi 6 avril)

